



02/03/2019

Les frais d'inscription augmentent toujours pour les étudiant-e-s en licence et master !

La ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), Madame Frédérique Vidal, a donné de nouvelles précisions dans une interview au Journal Du Dimanche (JDD)ⁱ parue dimanche 24 février. Loin d'infléchir la trajectoire initiale du projet #BienvenueEnFrance, la ministre a au contraire confirmé l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant-e-s étranger-ère-s hors UE en ne proposant que des aménagements mineurs.

Alors que l'annonce de la hausse des frais d'inscription a déjà fait chuter considérablement les candidatures en licence et master d'étudiant-e-s hors-UE sur la plateforme Campus Franceⁱⁱ, Frédérique Vidal a déclaré dimanche que **la hausse des frais d'inscription ne s'appliquera pas pour les doctorant-e-s étranger-ère-s**. Cette annonce fait suite aux préconisations de la Mission de concertation sur la stratégie « Bienvenue en France », que nous avons dénoncé dans un précédent communiquéⁱⁱⁱ. Si l'on ne peut que se réjouir de cette nouvelle pour les doctorant-e-s, **la ministre a confirmé au JDD le maintien de l'augmentation prévue pour les étudiant-e-s étranger-ère-s entrant en licence, Diplôme Universitaire Technologique (DUT), dans certains cursus d'ingénieur-e et en master**, prétextant une « *nécessité d'améliorer [l']attractivité* » des universités françaises.

En cédant sur la question des doctorant-e-s, **le ministère souhaite câliner les présidences d'universités et d'établissements** qui, par le biais de la CPU (conférence des présidents d'universités), affirmaient le 10 janvier dernier^{iv} leur opposition à la hausse tant qu'une « concertation »^v, plus large et étendue dans le temps que celle organisée par le ministère, ne serait pas organisée, justement pour conserver leurs viviers de recrutement en doctorat.

Par ailleurs, **le pourcentage d'étudiant-e-s que pourront exonérer les universités sera gelé à 10% (le taux actuel)**. La ministre assure que tou-te-s les étudiant-e-s étranger-ère-s entrant dans un nouveau cursus à la rentrée 2019 pourront être exonéré-e-s sans que le plafond soit remonté. Dans les faits, dès la rentrée 2020, le nombre de personnes payant les frais d'inscription majorés sera supérieur au taux de 10 % dans la plupart des universités. De plus, **les universités pratiquant effectivement ces exonérations s'exposeront à des difficultés financières et seront obligées de renoncer^{vi}**. La ministre entend ainsi imposer à long terme sa réforme à une communauté universitaire qui la refuse !

Afin d'assurer que cette mesure ne prépare pas une hausse généralisée pour toutes, la ministre promet qu'un décret sera pris fin mars limitant la hausse des frais d'inscription pour les étudiant-e-s français et communautaires au taux d'inflation. Cette annonce confirme le caractère raciste et xénophobe de la hausse des frais d'inscription qui instituera une inégalité entre les étudiant-e-s des universités françaises basé-e sur leur origine, s'ajoutant aux difficultés que rencontrent déjà les étudiant-e-s étranger-ère-s en France. Avec cette annonce, la ministre nous prend pour des imbéciles ! **Un décret peut être abrogé et remplacé en un claquement de doigts : rien ne protège les étudiant-e-s de l'UE de l'augmentation des frais d'inscription ces prochaines années.**

Solidaires étudiant-e-s revendique l'égalité entre tou-te-s les étudiant-e-s et la gratuité de l'université. Seule la lutte et la grève permettront de l'imposer au gouvernement.

Solidaires étudiant-e-s, syndicats de luttes

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

<http://www.solidaires-etudiant-e-s.org/>

contact@solidaires-etudiant-e-s.org

- i <https://www.lejdd.fr/Societe/Education/frederique-vidal-la-hausse-des-frais-dinscription-ne-sappliquera-pas-aux-doctorants-etrangers-3863006>
- ii https://www.liberation.fr/france/2019/02/19/hausse-des-frais-de-scolarite-des-universites-s-alarment-des-baisses-des-candidatures-etrangeres_1710091
- iii <https://www.solidaires-etudiant.org/blog/2019/01/28/solidaires-etudiant-e-s-denonce-la-concertation-et-appelle-a-se-mobiliser-le-5-et-le-7-fevrier/>
- iv <http://www.cpu.fr/actualite/droits-dinscription-des-etudiants-extra-communautaires-la-conference-des-presidents-duniversite-reaffirme-sa-position/>
- v <http://www.cpu.fr/actualite/communique-du-conseil-dadministration-de-la-cpu-etudiants-internationaux-il-est-urgent-douvrir-la-concertation/>
- vi <https://www.solidaires-etudiant.org/blog/2019/02/04/des-universites-nappliqueraient-pas-la-hausse-des-frais-dinscription-de-la-poudre-de-perlimpinpin/>